



Litige commande internet

Par Lydecker

Bonjour,

J'ai passé commande après d'un site internet en date du 19/07/2022. La date de livraison estimative de ma commande était de 10 jours.

N'ayant toujours rien réceptionné en date du 19/08/2022 j'ai demandé le remboursement de ma commande. À ce jour et malgré plusieurs relances je n'ai toujours pas été remboursé.

Après de quel organisme puis-je déposer plainte pour forcer le vendeur à procéder au remboursement de ma commande (sachant qu'il ne mentionne pas les coordonnées d'un médiateur sur son site internet)?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est un site basé en France ?

Si oui signalez le litige ici :

<https://signal.conso.gouv.fr/>

après avoir réclamé le remboursement par courrier RAR (pas par mail ou téléphone)

Par Lydecker

Bonjour.

Oui il s'agit bien d'un site basé en France.

Merci pour l'info je vais faire ça